

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 7 DECEMBRE 2009 À 20 H 00 AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LINCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor, Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2009-269

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 9.1** Approbation du contrat de ré-embauche de Monsieur Marc Lachapelle à titre de «Contremaître – Travaux Publics».
- 9.2** Approbation du contrat d'embauche de Monsieur Jacques Desbiens à titre de «Contremaître – Travaux Publics».

Adoptée

2009-270

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT;**

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 16 novembre 2009 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2009-271

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU
CONSEIL POUR L'ANNÉE 2010**

CONSIDÉRANT l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* et l'article 1 du Règlement n° 740-3 :

Il est proposé par le Conseiller Abe Gonshor, appuyé par le Conseiller Harvey Schaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- D'adopter le calendrier suivant des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010 qui se tiendront à 20h00 au Centre communautaire, 30 chemin Lyncroft à Hampstead :

11 janvier;	5 juillet;
1 ^{er} février;	2 août;
1 ^{er} mars;	7 septembre;
7 avril;	4 octobre;
3 mai;	1 ^{er} novembre;
7 juin;	6 décembre;

Adoptée

2009-272

AUTORISATION DE PARTICIPER AU CONGRÈS ANNUEL 2010 DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM) ET REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) sera tenu à Toronto (Ontario) du 28 mai au 31 mai 2010 ;

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum , appuyée par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU :

- QUE le Conseil autorise les personnes, ci-après énumérées, à participer au Congrès annuel de la Fédération Canadienne des Municipalités qui se tiendra à Toronto, Ontario du 28 mai au 30 mai 2010 et à être remboursées des dépenses encourues :

- *Monsieur le Maire William Steinberg*
- *Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum*
- *Monsieur le Conseiller Abe Gonshor*
- *Monsieur le Conseiller Jack Edery*
- *Monsieur le Conseiller Leon Elfassy*
- *Monsieur le Conseiller Michael Goldwax*
- *Monsieur le Conseiller Harvey Shaffer*
- *Monsieur le Directeur Général Richard Sun*

En amendement, il est proposé par le Conseiller Abe Gonshor, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le Conseil retranche le nom de Monsieur le Conseiller Abe Gonshor, à sa demande.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition principale, telle qu'amendée, est ensuite adoptée à l'unanimité.

2009-273

APPROBATION DE L'ENTENTE DE GESTION 2008-2012 A INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE MONTREAL ET LE CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) CENTRE OUEST

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance de la lettre du 13 novembre 2009 de la Secrétaire du Conseil d'arrondissement, ainsi qu'une copie de l'entente de gestion 2008-2012;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- De recommander au conseil d'agglomération d'approuver un projet d'entente de gestion 2008-2012 à intervenir entre la Ville de Montréal et le Centre Local de Développement (CLD) Centre-Ouest, établissant le rôle et les mandats de l'organisme en matière de développement économique local pour l'ensemble du territoire de Côte Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest et Saint-Laurent ainsi que les conditions de leur exercice en lien avec la Ville, pour une période de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2008.

Adoptée

2009-274

DÉSIGNATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2010

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- DE désigner, maire suppléant, les membres du conseil suivants, pour leur période respective suivante, afin d'agir et d'exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* :

Conseiller Michael Goldwax

Du 17 novembre 2009 au 31 décembre 2009

Conseillère Bonnie Feigenbaum

Du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010

Conseiller Harvey Shaffer

Du 1^{er} avril 2010 au 30 juin 2010

Conseiller Leon Elfassy

Du 1^{er} juillet 2010 au 30 septembre 2010

Conseiller Michael Goldwax

Du 1^{er} octobre 2010 au 31 décembre 2010

Adoptée

2009-275

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 776 – CONCERNANT L'ADHÉSION DE LA VILLE DE HAMPSTEAD AU RÉGIME DE RETRAITE CONSTITUÉ PAR LA LOI SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Leon Elfassy qu'il y aura adoption du règlement n° 776 intitulé : «Règlement concernant l'adhésion de la Ville de Hampstead au Régime de retraite constitué par la Loi sur le Régime de retraite des élus municipaux », lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n° 776 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2009-276

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 744-1 – MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT N° 744 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Bonnie Feigenbaum qu'il y aura adoption du règlement n° 744-1 intitulé : «Règlement modifiant de nouveau le règlement no 744 concernant le traitement des membres du Conseil municipal », lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n° 744-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2009-277

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 480 CHEMIN DUFFERIN

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour la modification des plans déjà approuvés pour un agrandissement et une rénovation de la résidence unifamiliale semi-détachée située au 480 chemin Dufferin** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 23 novembre 2009 soit **approuvé**, conformément aux dispositions du Règlement N° 775 concernant le Plan d'implantation et d'intégration architectural et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2009-278

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 45 CHEMIN THURLOW

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations pour la modification des plans déjà approuvés pour une démolition partielle de la résidence actuelle afin de permettre une addition arrière et l'ajout d'un deuxième étage à la résidence unifamiliale isolée située au 45 chemin Thurlow** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 23 novembre 2009 soit **refusé**, conformément aux dispositions du Règlement N° 775 concernant le Plan d'implantation et d'intégration architectural et à la recommandation du CCU.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2009-279

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 26 CHEMIN APPLEWOOD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure du Règlement n° 775, pour le lot 2090078 situé au 26 chemin Applewood, afin de permettre l'érection d'une clôture sur la cour avant principale, prolongeant 4.57 mètres (15 pieds) de l'aligne de construction avant, qui enfreint l'article 7.6.2.5 du règlement No. 727 de zonage.

CONSIDÉRANT QUE, conformément au Règlement G-18-0005, le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 26 octobre 2009, a recommandé de rejeter la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal soit **approuvé** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 26 chemin Applewood sur le lot 2090078.
 - que la porte avant de la clôture en question peut ne pas faire face à la rue et ;
 - qu'une haie doit être plantée sur la propriété afin d'éliminer la visibilité de la piscine au niveau de la rue

Adoptée

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 26 chemin Applewood :

Madame Rachel Genziuk

Le Propriétaire Monsieur Michael Tanzer

À 20h34 le Conseiller Michael Goldwax s'absente temporairement de l'assemblée.

À 20h35 le Conseiller Michael Goldwax revient assister à l'assemblée.

SUSPENSION

À 20h35, il est proposé par Monsieur le Maire William Steinberg, de suspendre la présente séance.

À 20h50, les délibérations de la présente séance reprennent.

2009-280

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2009

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de novembre 2009 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**;

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2009, au montant de 411 133,43 \$, est par la présente approuvée.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2009-281

MODALITÉS DU VERSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION ET DE L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 3 du Règlement n° 744 le Conseil doit déterminer par résolution les modalités de versement de la rémunération et de l'allocation de dépenses;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**;

- QUE la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil soient versée mensuellement.

Adoptée

2009-282

APPROBATION DU CONTRAT DE RÉ-EMBAUCHE DE M. MARC LACHAPELLE À TITRE DE « CONTREMAÎTRE – TRAVAUX PUBLICS »

CONSIDÉRANT QUE la ville de Hampstead requiert les services d'un contremaître;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et le directeur des ressources humaines recommandent ré-embauche de Monsieur Lachapelle pour combler ce poste;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et **UNANIMEMENT RÉSOLU**:

- DE RATIFIER la prolongation d'embauche temporaire de Monsieur Marc Lachapelle à titre de « Contremaître – travaux publics » aux conditions décrites dans le contrat signé, le 7 décembre 2009, par Monsieur Lachapelle et la Ville, représentée par son directeur des Ressources humaines, pour la période n'excédant pas le 31 mars 2011, contenu dans le dossier confidentiel « Personnel » détenu dans le bureau du Directeur général; et
- QUE le certificat du trésorier no 09-040, daté du 7 décembre 2009, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2009-283

APPROBATION DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE M. JACQUES DESBIENS À TITRE DE « CONTREMAÎTRE – TRAVAUX PUBLICS »

CONSIDÉRANT QUE la ville de Hampstead requiert l'embauche d'un contremaître;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et le directeur des ressources humaines recommandent l'embauche de Monsieur **JACQUES DESBIENS** pour combler ce poste;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, et **UNANIMEMENT RÉSOLU**:

- D'APPROUVER l'embauche temporaire de Monsieur **JACQUES DESBIENS** à titre de « Contremaître – travaux publics » pour une

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

période n'excédant pas le 31 décembre 2010, et ce, aux conditions décrites dans le contrat signé, le 2 décembre 2009, par Monsieur Desbiens et la Ville, représentée par son directeur des ressources humaines, contenu dans le dossier confidentiel « Personnel » détenu dans le bureau du Directeur général; et

- QUE le certificat du trésorier no 09-039, daté du 4 décembre 2009, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2009-284

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par la Conseillère Feigenbaum et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, Maire

Me Nathalie Lauzière, Greffière